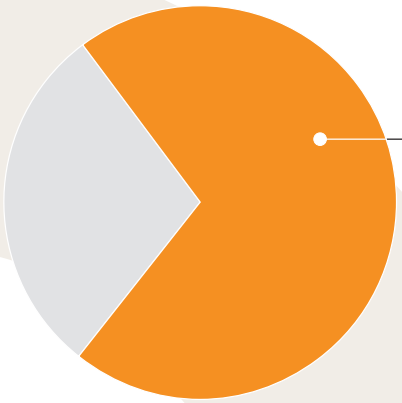
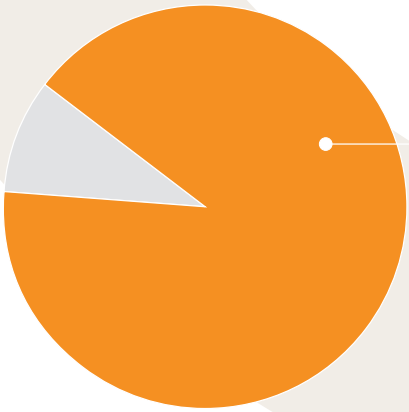
Cfdt:
ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES

SANTÉ ET BIENÊTRE DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE, UNE PRÉOCCUPATION DE LA CFDT ÉDUCATION FORMATION RECHERCHE PUBLIQUES, POUR RENDRE LE TRAVAIL SOUTENABLE

Focus sur l'enquête internationale I-BEST 2026*



71 % des répondant·e·s affirment que les syndicats se préoccupent de la santé des personnels

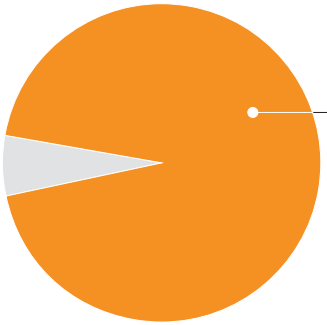


91 % des répondant·e·s pensent que leur autorité éducative, elle, ne se préoccupe pas de la santé des personnels

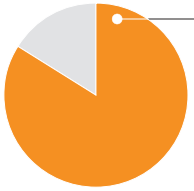
* ***International Barometer of Education Staff.*** **Enquête internationale menée entre janvier et juin 2026 et portée par 33 syndicats, membres de l'Internationale de l'Éducation, et organisations du secteur de l'éducation (pour la France, la MGEN et la fondation MGEN pour la santé publique). En France, la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques a été la seule organisation syndicale, avec l'Unsa-Éducation, à avoir appuyé l'enquête : 4 912 réponses obtenues.**

Ce document est conforme à la nouvelle orthographe
www.orthographe-recommandee.info

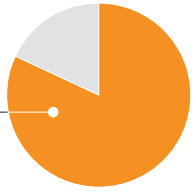
Les résultats de l'enquête I-Best pour la France confirment ce que la CFDT constate depuis longtemps [1] :



94 % des répondant·e·s disent aimer travailler avec les enfants et les adolescent·e·s



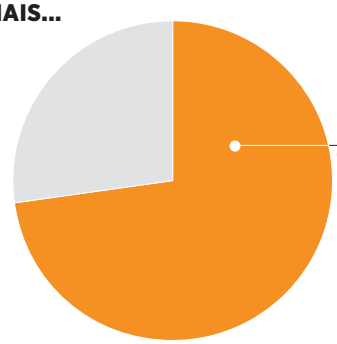
84 % trouvent leur travail utile et porteur de sens



82 % estiment que leur travail a une influence sur les générations futures

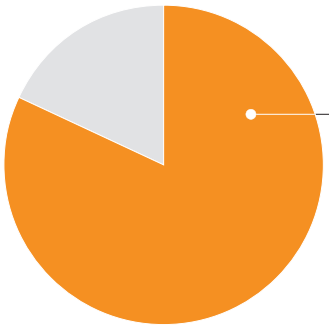
▶ Les personnels d'éducation aiment et trouvent un sens à leur métier, mais ils sont souvent fatigués et usés professionnellement. Les femmes et les collègues qui ont plus de 20 ans d'ancienneté sont particulièrement exposé·e·s.

MAIS…

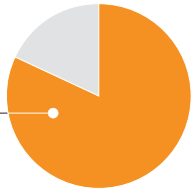


73 % se disent stressé·e·s au travail *(prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves, charge de travail, réalisation de tâches administratives, évolution des exigences)*

▶ L'employeur est déficient quant au respect de ses obligations de protection et d'accompagnement en santé au travail et conditions de travail.



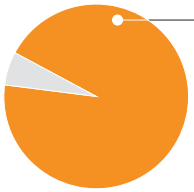
83 % des répondant·e·s disent n'avoir accès à aucune ressource de soutien psychologique au travail



83 % disent qu'il·elle·s n'ont accès à aucune ressource de formation / prévention santé, bienêtre au travail

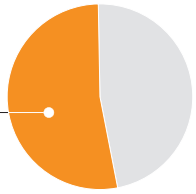
[1] Notre organisation a mené récemment une semaine d'actions militantes « Notre travail, parlons-en ! », https://urls.fr/8FL3iz qui s'est adossée aux résultats du dernier « Baromètre CFDT dédié au travail dans les fonctions publiques ». Concernant l'état d'esprit globalement sombre des agent·e·s des services publics, le baromètre soulignait que les personnels de l'éducation « sont les plus nombreux à exprimer leur malêtre : 55 % se disent inquiets, 48 % lassés et 26 % se déclarent en colère. Ils expriment aussi moins d'attente ou d'espoir que leurs homologues de la fonction publique. Ces résultats confortent les tendances observées dans l'enquête Talis 2024 et confirment les alertes et revendications de la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques faites depuis de nombreuses années », p. 7, https://urls.fr/_1cmjC ; *cf.* également notre dossier « Agir pour être bien dans son travail », *Profession Éducation* nº 286 – juillet-aout-septembre 2022, https://urls.fr/Jnnanp

▶ Au final, une majorité de personnels aiment leur métier mais ne feraient pas le même choix professionnel si c'était à refaire.



97 % des répondant·e·s sont satisfait·e·s de leurs relations avec les élèves

MAIS...



53 % estiment insatisfaisantes leurs relations avec l'autorité éducative

POUR...

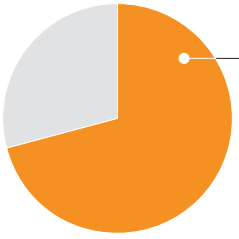
- **90 %** leur profession n'est pas valorisée dans la société
- **82 %** les possibilités d'évolution professionnelles sont mauvaises
- **75 %** le niveau de salaire est insuffisant

Forte de l'action syndicale de ses équipes sur l'ensemble des académies, la CFDT porte des propositions et des revendications pour améliorer la situation des agent·e·s et leur redonner du pouvoir d'agir sur leur vie au travail.

Nos quatre chantiers prioritaires :



❶ SANTÉ DES FEMMES AU TRAVAIL

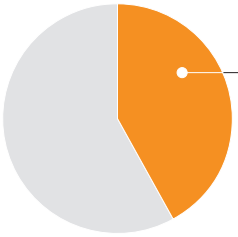


71 % des femmes estiment que leur travail a un impact négatif sur leur vie privée

CONTRE



57 % des hommes



42 % des femmes ont été victimes de violences au travail au cours des 12 derniers mois

CONTRE



29 % des hommes

LA CFDT EN A FAIT SA PRIORITÉ !

Le ministère de l'Éducation nationale (MEN) est le premier employeur de femmes en France, avec près de 900 000 agentes. Elles sont exposées à des risques spécifiques sur leur lieu de travail :

Sécurité au travail : les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) concernent très majoritairement les femmes. Par ailleurs, elles sont proportionnellement davantage victimes d'accidents du travail, de maladies professionnelles et d'agressions physiques sur leur lieu de travail.

Santé au travail : cancer du sein, troubles musculosquelettiques, maternité, ménopause, endométriose, dysménorrhées peuvent impacter la vie au travail...

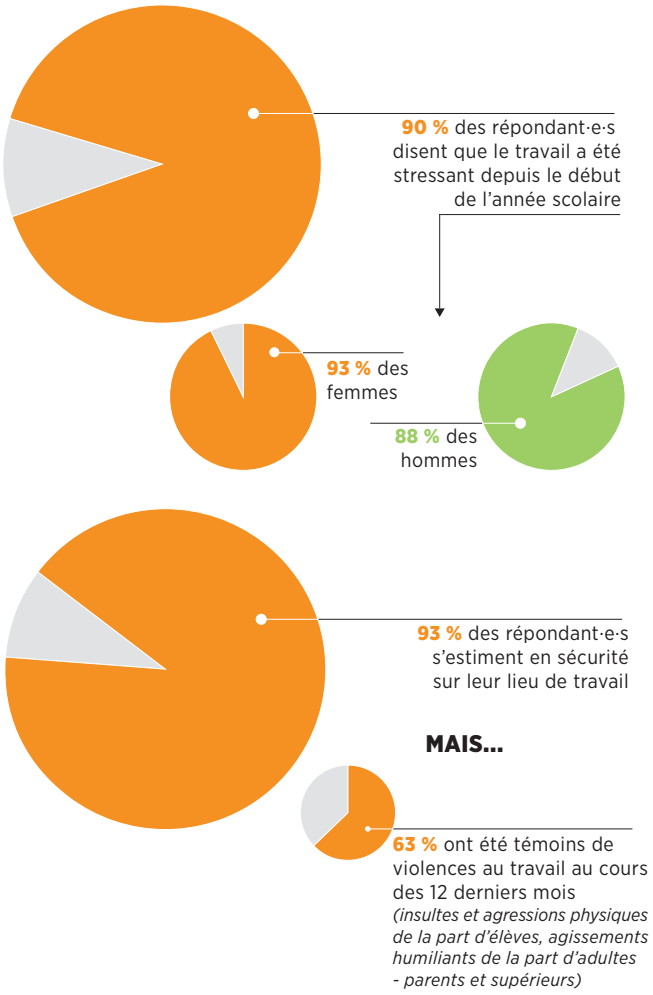
Fatigue, épuisement professionnel, impacts sur la vie privée... La CFDT agit pour la mise en place d'une « charte des temps » qui permette une bien meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle (droit à la déconnexion, suppression des réunions le soir...).

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp) genré, bien qu'obligatoire depuis 2013 et permettant l'évaluation spécifique des risques au travail des femmes, reste peu ou pas appliqué. La CFDT intervient pour que l'employeur respecte ses obligations.

La CFDT veut saisir la mise en œuvre du volet santé au travail du plan Égalité professionnelle et du plan santé au travail 2026-2030 pour faire bouger les choses.

Le MEN doit mettre en place une politique de prévention et d'accompagnement spécifique pour les femmes, comme le réclame la CFDT.

❷ VIOLENCES AU TRAVAIL, VIOLENCE DU TRAVAIL



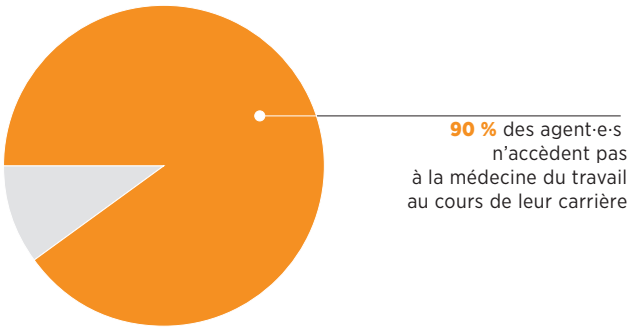
Une protection fonctionnelle efficace. L'employeur ou son représentant a l'obligation de protéger l'agent·e par tous moyens.

Menaces, agressions, insultes… la CFDT agit pour que chaque agent·e bénéficie **automatiquement de la protection fonctionnelle.** Les équipes syndicales de la CFDT accompagnent au quotidien les agent·e·s dans sa mise en œuvre. Pour la CFDT, cette protection doit être automatique sans exigence abusive de demande formelle de l'agent·e.

Les directions d'établissement et d'école en première ligne. Plusieurs dizaines de chef·fe·s d'établissement ont été agressé·e·s et blessé·e·s lors des blocus de lycées ; des directions d'école ont été agressées, comme à Nice le mois dernier (*cf.* notre communiqué : « Agressions d'enseignantes à Nice, l'éternel retour du même ! », https://urls.fr/6ytbrJ)… Les collègues exerçant des missions de direction doivent être protégé·e·s.

La CFDT demande des assistant·e·s de prévention opérationnel·le·s sur les lieux de travail. Les risques doivent être détectés en amont par des actions de prévention et d'évaluation, comme le prévoit le Code du travail.

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST). Les équipes syndicales de la CFDT sont engagées dans les luttes contre les VSST, le harcèlement et les discriminations au travail.



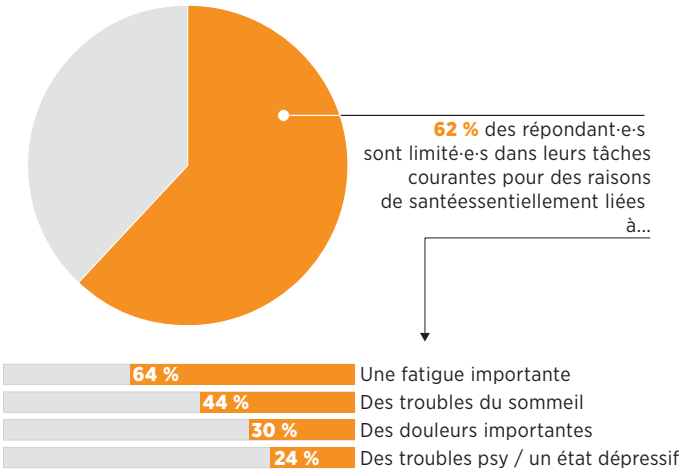
❸ MÉDECINE DU TRAVAIL ET DE PRÉVENTION

LA CFDT VEUT FAIRE BOUGER LES CHOSES !

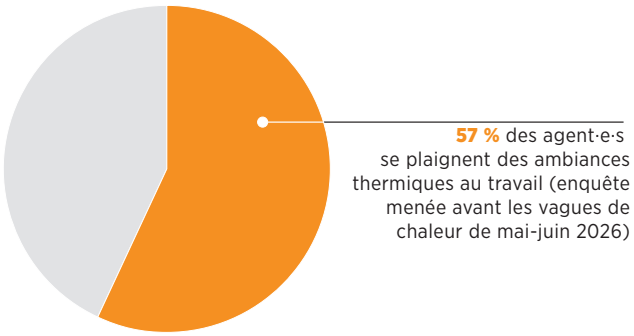
Pour la CFDT, l'absence de médecine de prévention est un scandale qui dure depuis près de 30 ans ! La faute aux effectifs squelettiques des services de médecine de prévention.

Déjà, en septembre 2014, un rapport de l'inspection générale de l'administration pointait une médecine de prévention « en perdition [2] ».

Face à la pénurie de médecins du travail en France, la CFDT propose que les médecins traitant·e·s des agent·e·s soient associé·e·s à leur suivi médical au travail. Chaque agent·e doit pouvoir en bénéficier, y compris après leur départ (exposition à l'amiante).



❹ BÂTI SCOLAIRE



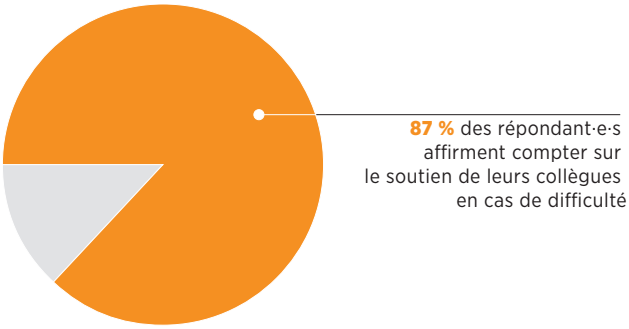
Bâti scolaire et ambiances thermiques : il y a urgence !

La CFDT alerte depuis 2017 sur l'impréparation des établissements scolaires face aux évènements climatiques extrêmes. Notre fédération est intervenue en formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) ministérielle pour faire des propositions à court, moyen et long termes. Des diagnostics doivent impérativement être réalisés dans chaque établissement et chaque service.

Dans l'urgence, la CFDT et les syndicats de la F3SCT travaillent avec l'administration à un plan ministériel afin de protéger les élèves et les personnels, notamment les plus vulnérables.

[2] *Cf.* « Rapport sur la médecine de prévention dans les trois fonctions publiques », tome 2, p. 46, https://urls.fr/cvztpL

POUR LA CFDT, PAS DE BIENÊTRE INDIVIDUEL SANS SOUTIEN DU COLLECTIF DE TRAVAIL



Les personnels de l'éducation font partie de collectifs de travail avec lesquels ils interagissent pour mener à bien leurs missions de service public : collègues, hiérarchie, personnels d'autres collectivités. La qualité des relations sociales et humaines au sein de ce collectif conditionne une très grande partie du bienêtre au travail de chaque agent·e.

Les missions de service public des agent·e·s de l'Éducation nationale comportent, par nature, des risques et des difficultés. Ils doivent être identifiés, discutés, évalués par les collectifs de travail.

Des réponses collectives et consensuelles doivent y être élaborées quand c'est possible. L'employeur a l'obligation de répondre aux risques évalués par le collectif sur le lieu de travail et il est responsable de la santé au travail de ses agent·e·s (Code du travail). C'est notamment le cadre de la démarche du Duerp prévue par le Code du travail. Des acteur·trice·s — comme l'assistant·e de prévention — ; des instances — comme les commissions hygiène et sécurité dans les collègues et lycées — devraient être opérationnel·le·s pour accompagner les collectifs sur le lieu de travail.

De la même manière, les agent·e·s devraient pouvoir accéder à la médecine du travail et à des ressources en cas de malêtre ou de symptômes dépressifs. Mais dans les faits, la plupart n'en bénéficient pas en raison des carences des employeurs et des manques de moyens. Et ce sont vers les syndicats ou leurs collègues que la grande majorité des agent·e·s se tournent en cas de difficultés.

NOUS CONTACTER

Laurent ALEXANDRE, chef de cabinet — secretariatgeneral@efrp.cfdt.fr
Aline NOËL, attachée de presse — contact-presse@efrp.cfdt.fr

LA CFDT ÉDUCATION FORMATION RECHERCHE PUBLIQUES SUR LES RÉSEAUX

Site de la fédération : https://www.sgen-cfdt.fr/

urls.fr/0yXRCM

urls.fr/g6Aunz

urls.fr/g87zJB

urls.fr/xyjQtX

urls.fr/zWlu40

NOUS ÉCRIRE

Fédération CFDT Éducation Formation Recherche Publiques
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris Cedex 19